



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 16-20 novembre 2020

---

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 3 novembre 2020

WFP/EB.2/2020/5(A,B,C)/3

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## **Rapport du Comité financier de la FAO**

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 (WFP/EB.2/2020/5-A/1)
- Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028 (WFP/EB.2/2020/5-B/1)



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONSEIL

**Cent soixante-cinquième session**

**30 novembre–4 décembre 2020**

**Rapport de la 182<sup>ème</sup> session du Comité financier  
(29–30 octobre 2020)**

## Résumé

À sa 182<sup>ème</sup> session, le Comité a étudié les documents intitulés "Plan de gestion du PAM pour 2021-2023" et "Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028", avant leur examen par le Conseil d'administration du PAM à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2020.

## Action suggérée au Conseil

Le Conseil est invité à prendre note des vues et recommandations formulées par le Comité financier eu égard aux questions examinées par le Conseil d'administration du PAM à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2020.

*Prière d'adresser toute question relative à la teneur du document à:*

M. David McSherry  
Secrétaire du Comité financier  
Tél.: +3906 5705 3719

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

## Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent quatre-vingt-deuxième session.
2. Outre la Présidente, Mme Imelda Smolčić Nijers (Uruguay), les représentants des membres ci-dessous étaient présents:
  - Mme Kristina Gill (Australie)
  - M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique)
  - M. Rodrigo Estrela de Carvalho (Brésil)
  - Mme Tahirou Rahila Rabiou (Niger)
  - M. Haitham Abdelhady Elsayed Elshahat (Égypte)
  - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
  - M. Addisu Melkamu Kebede (Éthiopie)
  - M. Sid Ahmed M. Alamain Hamid Alamain (Soudan)
  - M. Ramón Lohmar (Allemagne)
  - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique)
  - M. Masayuki Oda (Japon)
3. La Présidente a informé le Comité que:
  - Mme Kristina Gill (Australie) avait été désignée pour remplacer Mme Lynda Hayden en tant que représentante de l'Australie à la session;
  - M. Manash Mitra (Bangladesh) avait indiqué qu'il ne serait pas en mesure d'assister à la session;
  - M. Addisu Melkamu Kebede (Éthiopie) avait été désigné pour remplacer S. E. Mme Zenebu Tadesse Woldetsadik en tant que représentant de l'Éthiopie à la session;
  - M. Ramón Lohmar (Allemagne) avait été désigné pour remplacer M. Heiner Thofern en tant que représentant de l'Allemagne à la session;
  - M. Masayuki Oda (Japon) avait été désigné pour remplacer M. Toru Hisazome en tant que représentant du Japon à la session; et
  - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique) avait été désignée pour remplacer Mme Jennifer Harhigh en tant que représentante des États-Unis d'Amérique à la session.
4. Le résumé des qualifications des membres suppléants peut être téléchargé sur le site Web des Organes directeurs et statutaires, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>.
5. Le Comité financier a tenu sa 182<sup>ème</sup> session à distance, à titre exceptionnel, en raison de la pandémie de COVID-19. Le Comité a confirmé que, en vertu des dispositions de l'article VII de son règlement intérieur, il convenait de suspendre l'application de l'article II, paragraphe 4, de ce même règlement aux termes duquel les sessions ont lieu au siège de l'Organisation.

6. Ont également assisté à la cent quatre-vingt-deuxième session du Comité les observateurs sans droit de parole des membres ci-dessous:
- Autriche
  - Costa Rica
  - République dominicaine
  - France
  - Inde
  - Koweït
  - Luxembourg
  - Panama
  - Paraguay
  - Portugal
  - Royaume-Uni

## Questions intéressant le Programme alimentaire mondial

### Plan de gestion du PAM pour 2021-2023

7. Le Comité a examiné le document intitulé *Plan de gestion du PAM pour 2021-2023*, qui prévoyait, pour 2021, des recettes d'un montant de 7,40 milliards de dollars É.-U. et des besoins opérationnels d'un montant de 12,3 milliards de dollars, soit un déficit de financement de 4,9 milliards de dollars (40 pour cent).
8. Le Comité a fait part de son inquiétude au sujet du déficit de financement attendu de 40 pour cent en 2021 et a été informé que le PAM avait déjà fait face à un déficit de cette ampleur, en particulier dans le Plan de gestion pour 2016 qui prévoyait un déficit de financement de 44 pour cent. Le Comité a noté que toutes les répercussions de la pandémie de COVID-19 n'étaient pas encore connues, et qu'il était donc probable que les estimations des besoins en ressources et des besoins des bénéficiaires continueraient d'augmenter, probabilité à laquelle s'ajoutait l'incertitude entourant les perspectives de financement pour 2021.
9. Le Comité a souligné que le PAM devait poursuivre ses efforts visant à élargir et à diversifier sa base de financement. Le Secrétariat a confirmé l'engagement pris par le PAM de renforcer son action dans ce domaine, notamment à travers sa collaboration continue avec le secteur privé, et de développer ses travaux axés sur les mécanismes de financement innovants tels que les conversions de créances et le cofinancement. Le Secrétariat est convenu avec le Comité que le Conseil d'administration devait être tenu mieux informé des initiatives prises par le PAM en lien avec les modes de financement de ce type.
10. Le Comité a noté que le domaine d'action privilégié "intervention face à une crise" continuait de représenter la plus grande part des besoins globaux (77 pour cent), devant les domaines "renforcement de la résilience" et "causes profondes" (23 pour cent de l'ensemble des besoins). Le Secrétariat a indiqué au Comité qu'il communiquerait le résultat d'études consacrées à l'impact des activités du PAM sur la résilience et le développement pour étayer la partie du chapitre II du Plan de gestion portant sur l'action menée par le PAM à la croisée de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Il a précisé que dans les PSP, le budget consacré aux volets "renforcement de la résilience" et "causes profondes" était établi sur la base de prévisions de financement raisonnables.
11. Le Comité a noté que la prévision de financement pour 2021, soit 7,40 milliards de dollars, se traduisait, d'après les estimations, par des recettes issues du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) s'élevant à 445 millions de dollars. Il a constaté que le taux standard de recouvrement des CAI proposé, soit 6,5 pour cent, ainsi que celui qu'il était proposé d'appliquer aux contributions fournies par des gouvernements hôtes en faveur de programmes menés sur leur territoire et aux contributions versées par des pays en

développement ou en transition, soit 4 pour cent, demeuraient inchangés par rapport à 2020.

12. Le Comité a noté que le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), d'un montant de 443,5 millions de dollars, était inférieur aux recettes prévues au titre du recouvrement des CAI pour 2021. Il a également pris note de la proposition de transférer 32,2 millions de dollars à partir du Compte de péréquation des dépenses AAP afin de financer la stratégie pluriannuelle relative au secteur privé (22,2 million de dollars) et le fonds pour les indemnités de départ (10 millions de dollars). Cette proposition permettait de maintenir le solde prévisionnel du Compte de péréquation des dépenses AAP à un niveau satisfaisant en 2021, en particulier à la lumière de l'estimation actualisée communiquée par la direction concernant le montant des contributions pour 2020, soit 8,2 milliards de dollars, qui était supérieure au montant de 7,7 milliards de dollars prévu dans le Plan de gestion du PAM pour 2021-2023.
13. Le Comité a salué les bons résultats obtenus jusque-là dans le cadre de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé. Le Secrétariat a pris note de la notoriété accrue du PAM et des nouvelles possibilités de levée de fonds liées à l'obtention du prix Nobel, et fait remarquer que les effets s'en feraient probablement sentir à long terme.
14. Le Comité a demandé des précisions sur la proposition d'utiliser un montant de 10 millions de dollars pour le fonds destiné à financer les indemnités de départ. Le Secrétariat a rappelé qu'un montant similaire avait été demandé en 2012 et utilisé pour accorder 141 départs négociés; cette fois cependant, la demande de fonds visait à financer la réorganisation en cours des bureaux de terrain, qui était destinée à remédier à des inadéquations de compétences et à s'assurer que le PAM était armé au mieux pour répondre aux impératifs qui se faisaient jour ainsi qu'aux besoins futurs. Le Comité a été informé que ce montant serait vraisemblablement utilisé sur deux ans, car de nombreuses restructurations devaient encore être menées à bien dans les bureaux de pays.
15. Le Comité a demandé des précisions sur la proposition d'accroître les crédits AAP alloués au Bureau de l'Inspecteur général et des services de contrôle au titre des effectifs et a été informé que le nombre de postes y serait porté à 63 dans le budget de 2021, contre 55 postes dans le plan de gestion en cours.
16. Le Comité a demandé si des plans d'urgence avaient été mis en place lors de l'établissement du budget de 2021. Il a été informé qu'une hiérarchisation des priorités avait été réalisée au début de 2020, mais qu'elle n'était pas fiable parce que les prévisions de financement avaient fortement évolué et que les cycles de financement étaient relativement courts. L'opération avait néanmoins permis de mettre davantage l'accent sur les activités de terrain car les initiatives prévues au Siège n'étaient plus considérées comme prioritaires, et les budgets relatifs aux voyages et à la formation avaient été alloués à d'autres activités. La même évolution se retrouvait dans le budget de 2021 qui prévoyait des économies AAP d'un montant de 7,5 millions de dollars, les budgets consacrés aux voyages et à la formation diminuant de 70 pour cent et de 30 pour cent respectivement.
17. Le Comité a demandé des précisions sur l'état d'avancement de la budgétisation stratégique ascendante et a été informé que l'équipe responsable était en train d'examiner les éléments fondamentaux des modèles de budgétisation AAP pour le PAM, comme la définition des fonctions essentielles et non essentielles et l'utilisation de mécanismes de refacturation. Le Comité a noté que le Conseil d'administration serait informé de l'état d'avancement à l'occasion d'une consultation informelle prévue en décembre 2020.

18. En réponse à des questions sur l'utilisation de la méthode de calcul du coût unitaire des rations, le Comité a été informé qu'un examen était en cours, et que la méthode approuvée serait exposée dans le Rapport annuel sur les résultats de 2020. Le Comité a également été informé que les résultats d'un examen des indicateurs de performance clés relatifs à la gestion seraient pris en compte dans le nouveau Cadre de résultats institutionnels.
19. S'agissant de savoir s'il était approprié d'utiliser un fonds d'affectation spéciale comme instrument de financement pour une intervention mondiale, le Secrétariat a confirmé que l'établissement des rapports financiers destinés aux donateurs n'était pas concerné, mais que le mécanisme ne facilitait pas, par exemple, la mise à disposition de préfinancements en interne.
- 20. Le Comité:**
- a) **s'est dit préoccupé par le déficit de financement attendu d'un montant de 4,9 milliards de dollars (40 pour cent) établi sur la base des besoins opérationnels prévus pour 2021, soit 12,3 milliards de dollars, et du niveau de financement prévu de 7,4 milliards de dollars;**
  - b) **a noté que les besoins opérationnels prévus seraient actualisés pour tenir compte de l'évolution des besoins liée à la pandémie de COVID-19;**
  - c) **a encouragé à poursuivre les efforts déployés pour élargir et diversifier la base de financement afin de réduire l'écart entre les besoins opérationnels et le plan d'exécution;**
  - d) **a engagé la direction du PAM à redoubler d'efforts dans le cadre des programmes menés en concertation avec d'autres organismes des Nations Unies;**
  - e) **a approuvé le niveau proposé du budget AAP, soit 443,5 millions de dollars, et les affectations prévues aux postes budgétaires "Stratégie et orientations", "Services à l'appui des opérations" et "Gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds";**
  - f) **a recommandé que soit approuvée la proposition de transférer 32,2 millions de dollars du Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer la stratégie relative au secteur privé (22,2 millions de dollars) et le fonds pour les indemnités de départ (10 millions de dollars); et**
  - g) **a recommandé que le projet de décision présenté dans le document intitulé *Plan de gestion du PAM pour 2021-2023* soit approuvé par le Conseil d'administration.**

**Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM  
pour la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2028**

21. Le Comité a examiné le document intitulé "*Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2028*", qui précise: le calendrier de déroulement de cette procédure; le mandat et la composition du Groupe chargé de l'évaluation des offres ainsi que les dispositions relatives à la continuité de son travail; la procédure de sélection; et les critères d'évaluation et les coefficients de pondération s'y rapportant.
22. Le Comité a demandé des précisions sur la méthode que le Groupe d'évaluation emploierait pour décomposer chaque critère de sélection de manière plus détaillée dans le système de notation et ajouter à chacun des éléments un coefficient de pondération. Il a été informé que les critères secondaires étaient exposés à l'annexe du document, et qu'il revenait au

Groupe d'évaluation de déterminer les coefficients de pondération à ce niveau. Le Comité a demandé si le Groupe d'évaluation pouvait modifier les notes après s'être entretenu avec les candidats présélectionnés, et il lui a été répondu qu'il était loisible au Groupe de le faire, si nécessaire et sur la base du consensus.

**23. Le Comité:**

- a) **a étudié le document intitulé "*Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028*"; et**
- b) **a recommandé que le Conseil d'administration approuve la procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028.**

## **Questions diverses**

### **Date et lieu de la cent quatre-vingt-troisième session**

24. Le Comité a été informé que la prochaine session se tiendrait sous forme virtuelle du 9 au 13 novembre 2020.

## **Documents communiqués pour information**

- Plan de travail de l'Auditeur externe